

Saint-Georges-d'Orques

La canne défense peut désormais s'appuyer sur ses instructeurs diplômés

L'association Sports Forme et loisirs a ouvert récemment une section canne défense méthode Jacques Levinet, du nom de son fondateur, ceinture rouge et 10^e dan de canne défense.

Pour fonctionner selon les règles de l'art, la section se devait d'avoir des instructeurs formés et agréés. A l'issue du programme de formation, l'examen s'est déroulé au gymnase de la Combe à Saint-Jean-de-Védas. Après une journée riche d'enseignements sur les plans technique et pédagogique, le jury, présidé par Jacques Levinet, a délivré les diplômes d'instructeur 1^{er} dan aux trois formateurs saint-georgiens, Patrice Vigeant, président de l'associa-



■ Les diplômes ont été délivrés aux nouveaux instructeurs.

tion, Olivier Chazot, adjoint responsable, et Jean-Michel Moynier.

La section est parée pour accueillir les adhérents à la rentrée sur les tatamis de la salle des arts martiaux de la Mai-

son des associations.

La canne n'est pas considérée comme une arme, ni par nature ni par destination, mais comme un objet usuel de confort (handicap) et de loisir (marche). On peut donc la

transporter, la prendre en main et l'utiliser en cas de légitime défense. Elle est accessible à tous sans considération d'âge ou de condition physique.

► **Renseignements** : Patrice Vigeant, au 06 07 05 12 56.

● Conseil des sages

Le conseil des sages travaille à la rédaction d'un livre sur la mémoire de Saint-Georges-d'Orques. La prochaine réunion aura lieu lundi 1er juillet à 15 h à la salle des rencontres. Elle aura pour thème les commerces et les métiers d'autrefois. Contact : Florie Fournier, CCAS, 1 rue des Lavandières. Tél. 04 67 75 42 15.

Correspondant ML : 06 65 30 64 88 + [blog](#)